

# Domaine Public 850

# DP

J.A. 1000 Lausanne 1 5 février 1987  
Hebdomadaire romand Vingt-quatrième année

## Electriciens : aux actes !

Les entreprises suisses d'électricité annoncent une campagne nationale en faveur des économies de courant. Cette campagne publicitaire se déroulera de février à mai à la TV, sur les ondes des radios locales et dans la presse. On espère convaincre les consommateurs et ramener ainsi la croissance annuelle de la demande "à un niveau raisonnable".

Ainsi donc les électriciens helvétiques se réveillent. Une prise de conscience tardive mais dont on ne peut que se réjouir. Jusqu'à présent, la stratégie des producteurs comme des distributeurs excluait toute action qui aurait pu influencer le marché: drapés dans le manteau du service public, les électriciens ont toujours prétendu se borner à répondre à la fringale des consommateurs. Une image de techniciens efficaces.

La réalité est quelque peu différente. L'économie électrique a toujours mené une politique active, voire même agressive pour conquérir une part du marché énergétique tout d'abord, puis pour accroître cette part. A l'origine il s'agissait de s'imposer face au charbon et au bois, de prendre la place de la vapeur dans les usines et les ateliers; d'où les tarifs préférentiels qui subsistent partiellement aujourd'hui encore. Lorsque la Grande Dixence est mise en eau, la production est bien supérieure aux besoins de l'époque; les électriciens vendent alors cette nouvelle énergie au-dessous du coût de production - les coûts très faibles de l'électricité produite par les centrales plus anciennes permettent ce dumping - et convainquent la ménagère suisse de "cuire à l'électricité".

La crise pétrolière est une aubaine pour l'économie électrique, l'occasion de battre en brèche la suprématie de l'or noir, maintenant plus cher, et dont l'approvisionnement se révèle peu sûr. C'est alors la ruée sur le chauffage électrique, encouragé là aussi par un tarif préférentiel et qu'on présente comme la solution idéale pour alléger notre dépendance à l'égard du pétrole.

Face à la crise énergétique, la Suisse, encouragée par les électriciens, choisit la substitution et néglige les économies d'énergie. On projette la construction de dix centrales nucléaires, alors même que le pays est un exportateur net d'électricité. Les électriciens sont au front lorsqu'il s'agit de défendre le libre développement de l'énergie nucléaire et d'empêcher la Confédération d'intervenir efficacement pour promouvoir les économies: compétence constitutionnelle, loi sur l'électricité, impôt sur l'énergie.

Aujourd'hui, le vent a tourné; il souffle de Tchernobyl. Kaiser-augst, Graben et Verbois resteront dans les tiroirs. Provisoirement. Car rien ne garantit que, confrontée à une pénurie d'énergie, l'opinion publique persiste dans son opposition au nucléaire. Et une campagne d'information, si habile soit-elle, ne suffira pas à tarir notre boulimie énergétique. Pour que le consommateur participe à l'effort d'économie, il faut lui proposer des solutions techniques et économiques. Or l'économie électrique est bien placée pour promouvoir ces solutions; elle dispose des compétences techniques et des moyens financiers: développement du système de couplage chaleur-force, test des appareils et des installations, conseil à la clientèle, prêts pour l'assainissement des bâtiments, encouragement de l'énergie solaire. Des sociétés d'électricité américaines se sont reconverties dans ce genre d'activité et ont apporté la preuve que la promotion des économies d'énergie peut être aussi rentable, si ce n'est plus, que l'accroissement de la production.

Les électriciens suisses ont fait un premier pas. Mais ils ne convaincront que par des actes. Sans quoi on pourra légitimement les suspecter de faire le gros dos en attendant que passe l'orage, pour mieux ressurgir ensuite, forts d'une consommation à la hausse qu'ils n'auront rien fait pour prévenir.

"PAS D'ARGENT, PAS DE PARTIS"

# Les Cantons pourraient en faire plus

■ (mam) Dans un précédent éditorial (DP 846), nous posions la question de l'aide aux partis politiques par l'Etat. Le sujet, on le sait, est délicat. Quelle forme d'aide proposer qui ne vienne pas encore creuser l'écart entre les partis "riches" et les partis "pauvres" ?

Actuellement, le financement des formations politiques provient principalement de leurs membres, et au

premier chef de leurs élus. Mais il est connu que les partis les plus proches des milieux économiques, idéologiquement ou personnellement, peuvent compter, selon les circonstances ou les élections, sur d'assez larges apports supplémentaires de ceux qui leur veulent du bien ou à qui ils veulent du bien.

Un appui à l'ensemble des forces politiques maintient donc une certaine égalité des chances, c'est pourquoi nous pensons qu'il y aurait lieu de revoir les formes de ce que l'on

pourrait appeler "l'aide au fonctionnement de la démocratie".

C'est dans ce but que nous avons récolté les données présentées ci-dessous sous forme de tableau. Si tous les cantons romands remboursent tout ou partie des frais d'impression des listes que les citoyens utilisent comme bulletin de vote, certains sont plus généreux que d'autres. Alors que Vaud ne prend à sa charge que le 50% de ces frais, Genève alloue à chaque parti une somme forfaitaire de 10 000 francs.

## AIDE AU FONCTIONNEMENT DE LA DEMOCRATIE DANS LES CANTONS ROMANDS (ELECTIONS CANTONALES)

	GENEVE	VAUD	VALAIS	FRIBOURG	NEUCHATEL	JURA
<b>Impression des listes électorales</b>	10 000 .- par parti, quel que soit le résultat des élections	Remboursement de 50% des frais pour les listes qui ont atteint le quorum	Remboursement pour les listes qui ont atteint le quorum	Remboursement pour les listes qui ont atteint le quorum. Calculé sur la base du nombre d'électeurs dans le canton + 20%	Remboursement pour les listes qui ont atteint le quorum	Remboursement pour les listes qui ont atteint le quorum
<b>Expédition des listes</b>	Prise en charge par le Canton et les Communes	Prise en charge par le Canton et les Communes	Prise en charge par le Canton et les Communes	Pas de prise en charge, l'Etat expédie uniquement la liste vierge	Prise en charge par le Canton et les Communes	Prise en charge par le Canton et les Communes
<b>Autre matériel de propagande</b>	Rien	Rien	Rien	Rien (une motion a été refusée récemment)	Rien	Distribution, dans une seule enveloppe
<b>Jetons de présence (1) 1/2 journée Journée</b>	90 .- 180 .-	90 .- 180 .-	90 .- 150 .-	85 .- 135 .-	75 .- 150 .-	90 .- 140 .-
<b>Subventions aux groupes</b>	50 000 .- annuels, divisés par le nombre de partis + 500 .- par député	Rien	5 000 .- annuels par groupe + 1000 .- par député	Rien	Rien	48 000 .- annuels répartis en fonction du nombre de députés

(1) Ces chiffres valent pour une séance du Grand Conseil. Pour se faire une idée de ce que "gagnent" les parlementaires, il faut prendre en considération les chiffres de la demi-journée, qui est la durée ordinaire d'une séance. A Genève, par exemple, celles-ci dépassent rarement les trois ou quatre heures. Les séances donnant droit au "double jeton" sont très rares. Il y aurait lieu d'ajouter à ces chiffres les jetons distribués pour les séances de commissions. Ceux-ci varient en fonction du "grade" qu'occupe le député (président, rapporteur ou simple membre). En général, le barème n'est guère plus élevé que celui des séances normales du plénum.

La distribution de ces listes est prise en charge partout, sauf à Fribourg. Mais l'aide ne va guère au-delà. Des emplacements gratuits ou à tarif réduit sont prévus à peu près partout pour les affiches électorales. Le Jura prend à sa charge l'expédition des manifestes, programmes et autres, à condition que tout ce matériel soit expédié dans une seule enveloppe. La Chancellerie estime à 2000 francs l'économie ainsi réalisée par chaque parti qui participait à la récente élection du Gouvernement. Mieux que rien certes, mais encore faible quand

on sait que les frais d'une campagne comme celle qui s'annonce pour les élections nationales s'élèveront, dans le canton de Vaud, entre 100 et 200 000 francs par grande formation. Reste la rétribution des députés, auxquels les partis peuvent s'adresser. Comme on peut le voir, le cours du jeton de présence n'est pas particulièrement élevé. Les séances de groupe parlementaire non prévues à l'agenda officiel ne font que rarement l'objet d'une rémunération. Quant à l'allocation aux groupes, elle n'existe qu'à Genève, Valais et Jura.

Rien dans les trois autres cantons. La plupart des législations cantonales dans ce domaine datent d'il y a vingt ans. Elles n'ont pas été adaptées à l'inflation des coûts médiatiques. Il est intéressant de noter que les deux cantons les plus généreux, Genève et le Jura, sont ceux qui disposent de la loi la plus récente. La première a été modifiée en 1983 et la seconde date de l'entrée en souveraineté du nouveau canton. Cette adaptation nous semble constituer un minimum.

## VIVE LA "FORMULE MAGIQUE" **Et les minoritaires ?**

■ (réd.) A la suite du commentaire de J.-D. Delley sur l'actualité genevoise de la semaine dernière, la réaction d'Yvette Jaggi.

(yj) A propos de l'accession de Bernard Ziegler à la présidence des TPG, Jean-Daniel Delley dénonce dans le dernier DP (no 849) la "formule magique" utilisée pour l'occupation des postes à responsabilités dans les régies et autres entreprises publiques. Il critique l'appartenance partisane comme critère d'une sélection qui devrait se faire en fonction de la seule compétence. JD ne prolonge pas le raisonnement, mais on peut imaginer qu'il vise par analogie les parlementaires et magistrats élus par le peuple pour le représenter et gouverner.

D'accord, les partis ne constituent que les moins mauvaises courroies de transmission nécessaires au fonctionnement de la machine démocratique. Mais ils sont seuls à remplir cette fonction de présélection dont ils peuvent s'acquitter d'autant mieux qu'ils comptent davantage de militants engagés et motivés dans leurs rangs respectifs.

Pour en revenir aux entreprises publiques, reconnaissons qu'elles sont effectivement "des organisations complexes, qui gèrent des budgets importants et à qui on demande des prestations de qualité". Mais cela ne les distingue pas fondamentalement des grandes administrations à l'échelle de la Confédération, du can-

ton ou de la grande commune. Transports, usines électriques, postes et téléphones n'ont pas l'exclusivité du service rendu au public ; car c'est à la même fin que l'on travaille dans les bureaux ou les salles d'ordinateurs. Et si des régies doivent satisfaire à certains impératifs de rentabilité, c'est qu'elles le peuvent, en raison des aspects commerciaux de leur activité, - et la compétence de leurs chefs n'y fait rien.

Non décidément, il n'appartient pas aux doubles minoritaires que sont en Suisse les socialistes romands de dénoncer la "formule magique" à laquelle ils doivent de participer au pouvoir. Dans une mesure parfois inférieure à leur importance réelle certes, et sans garantie absolue - comme le montre bien la bataille en cours pour le remplacement de Guido Nobel à la direction des PTT, probable préfiguration des manoeuvres en vue de la succession de Pierre Aubert.

Cesser de s'accrocher à la "formule magique" signifie en clair : laisser la droite majoritaire (libérale / radicale et / ou PDC selon les lieux) occuper tous les postes et assumer toutes les responsabilités, c'est-à-dire rejeter la gauche réformiste hors du monde pour y méditer sur l'impureté d'icelui. La tentation du splendide isolement est déjà assez forte en Romandie pour que les socialistes n'y cèdent pas comme certains fédéralistes et toutes autres victimes du complexe de supériorité francophone.

## LA FORET MEURT TOUJOURS

■ En écho aux affirmations fracassantes de la Fédération routière (DP 848), la forêt suisse ne cesse de répondre. Une réponse angoissée. Après Thurgovie et Tessin, c'est maintenant au tour de Berne: 49% des arbres malades (62% dans l'Oberland). Dans le même temps les autorités uranaises annoncent que la capacité maximale de ventilation du tunnel du Gothard sera dépassée en 1990 si l'accroissement du trafic des poids lourds continue au même rythme qu'actuellement : moins de 700 passages quotidiens en 1981, près de 1600 aujourd'hui, 2400 dans quatre ans. Alors que la part du rail dans le trafic marchandise du transit a passé en Suisse de 78 à 49%.

## FAILLITES

■ J.-P. Ghelfi dans la *Lutte syndicale* du 21 janvier parle de "la fin des nouveaux libéraux": En six ans, de pouvoir, Ronald Reagan a amené les Etats-Unis dans "une pagaille proche de celle des années trente". Faillite de banques, agriculture au bord du gouffre, chômage et doublement de la dette publique. Le bilan de Mme Thatcher n'est guère meilleur. En France, le Gouvernement Chirac, qui a offert aux riches des milliards d'allègement fiscaux, ne trouve plus les millions nécessaires à calmer la colère des employés des services publics ... un beau gâchis.

# Une Peau pour les Pensées

■ (ag) Le protocole, codification des vanités et anti-hasard, laisse parfois place à la surprise des rencontres.

Le Conseil fédéral recevait le corps diplomatique, accrédité à Genève, siège des Nations-Unies. Il avait choisi le Château d'Oron, situé, comme dit la propagande touristique, dans le *Genfer Gebiet*. Bastringue protocolairissime. De Lausanne, un wagon spécial était réservé à des diplomates réputés pauvres ou sans voiture CD ou sans chauffeur ou écolos. Sur la banquette d'en face, une Excellence m'expliquait l'importance et la multiplicité des négociations qu'il devait observer. A titre d'illustration, il commentait les âpres discussions sur la délimitation des eaux territoriales, leur importance stratégique et, en vertu du droit de pêche, économique. A la descente du train, il ajouta qu'il représentait, à Genève, le Vatican. Toutes les mers mènent au Tibre !

J'aimerais dédier cette histoire au psychanalyste français Anzieu, qui se prénomme Didier. Je l'ai rencontré au même lieu, le Château d'Oron. Des spécialistes de la psychologie des groupes avaient colloqué à Lausanne. Soirée à Oron. Didier Anzieu qui y participait a dit de lui-même que "dans sa vie publique, il aime trois choses : faire réfléchir, faire rire, faire rêver". Est-ce préjugé que de trouver rare, non stéréotypé, ce goût du rire chez qui sonde l'inconscient ? Le rire pas plus que la lumière ne pénètre dans les eaux profondes. Limites territoriales, aurait expliqué l'abbé diplomate !

Didier Anzieu fut chargé de remercier les hôtes vaudois, ses collègues devant connaître son goût du théâtre, de l'histoire et du rire (sa première oeuvre de collégien ne fut-elle pas une *Histoire bûique*, transposition pornographique des *Guerres puniques* ?) Il recomposa donc en termes psychanalytiques l'histoire vaudoise. Ce peut être un genre facile : la décapitation du héros national, castration ; Berne en mère velue, griffue ; le désir du sceptre de la souveraineté

(celui que porte l'huissier-chef dans les grandes occasions), affirmation phallique de soi. Didier Anzieu, sur ce canevas, fit quelque chose de fin, de drôle et de sérieux, ayant travaillé réellement son sujet. Druey lui-même avait une place dans le scénario de ce Parisien qui, depuis l'âge de dix-huit ans, n'a pas quitté le Quartier latin.

## Dix entretiens

Didier Anzieu a accordé au psychologue canadien Gilbert Tarrab une série d'entretiens (1). Ils sont de grande qualité.

Ils présentent d'abord les avantages du genre. On découvre l'homme aussi bien que le savant.

Quelle extraordinaire hérédité de destin ! Dans la ferme de son grand-père maternel, en Auvergne, une de ses jeunes tantes, habillée d'une robe d'organdi - c'était dimanche - s'approche trop près du feu de la cuisine et périt, brûlée vive. Sa mère fut conçue "pour remplacer la défunte" et dut porter son prénom. Son premier enfant, soeur aînée de Didier, mourut à sa naissance. Puis la mère, dépressive, subira plus de douze ans d'internement psychiatrique. De la folie, Anzieu dit qu'elle a été pour lui l'expérience d'une "inquiétante familiarité".

Dans cette reconstitution de l'itinéraire d'un homme, important de connaître aussi les formateurs et les sources d'influence. Anzieu a fait sa première analyse, inachevée, avec Lacan (trois séances par semaine pendant quatre ans). Tourneur, le spécialiste de Pascal (une peau pour les Pensées) lui apprit la rigueur et la méfiance de la formule facile, etc...

## Les dernières modes habillent le même corps

Ce que je trouve attachant chez Anzieu, découvert à travers ces entretiens, c'est à la fois sa mobilité d'esprit, son goût de la recherche, son apparente aptitude à aller dans le sens où pousse le vent et puis, en fin

de compte, sa solidité, son bon sens opposé à la dernière mode, le respect de son métier. Trois exemples : Lacan, les thérapies de contact corporel, la révision du freudisme.

**Lacan** Il y a, souvent exprimées et reprises par Anzieu, les critiques sur le théâtre du séminaire de Lacan, son acceptation d'un rôle de vedette - incompatible avec la discussion du psychanalyste -, son goût de l'hypnose sur ses auditeurs, ses manières "inspirées". Il y a, sans que la discussion théorique soit poussée par Anzieu, la mise en doute du postulat lacanien d'une structuration de l'inconscient analogue à celle du langage. Mais, très forte la critique des formules lacaniennes sur la réalisation du désir !

Anzieu parle avant tout en thérapeute. Mais le problème abordé est très proche de celui suscité par le surréalisme sur la libération du désir et la richesse de l'automatisme verbal.

*"...L'objectif lacanien de réaliser le désir, ne suffit plus. Pour un patient qui n'éprouve pas de désirs, quel beau programme ! Quand les investissements amoureux et sexuels sont diminués et que la tentation de l'autodestruction prédomine, on risque, en appliquant cette formule à la lettre (ce qui, malheureusement, est arrivé plusieurs fois), de donner libre cours, non plus à un désir joyeux et fécond sur le plan de la chair comme sur celui de la vie psychique, mais à des attaques contre les organes du corps, contre les outils de la pensée, contre sa propre vie. La porte est ouverte, pour le patient, à la réalisation du désir de se détruire, si l'analyste se contente d'énoncer que seul le désir compte, quelle qu'en soit la nature, et s'il ne prend pas en considération les rapports entre la qualité et l'intensité des désirs d'une part, les niveaux d'organisation du MOI d'autre part." (p.66)*

**Le corps** Peut-être parce que la psychanalyse s'est constituée, selon la découverte de Freud, comme un dépassement de l'explication physiologique et neurologique des maladies psychiques, le corps réel a peu intéressé les psychanalystes classiques.

Mais depuis, que de théories et de thérapies !, quelques-unes délirantes, qui vont des fluides et de l'orgone de Reich au cri primal de Janov ! Anzieu, lui, récupère les acquis de la génétique et de la psychologie pour décrire la constitution et l'organisation du Moi corporel. Le Moi-peau, le Moi-main etc... Il souligne aussi avec pertinence que sans transposition dans le discours - mais parler, c'est parler avec sa voix, son corps, son accent ; c'est un contact ; on "touche" l'autre - il n'y a pas de libération vraie. Toute thérapie corporelle risque au contraire de renforcer les dépendances et les frustrations. Voici ses observations sur des patients qui, avant d'être traités en psychanalyse clas-

sique, avaient eu recours à des thérapies corporelles.

*"... Tantôt les contacts corporels leur avaient fait du bien pendant la durée même de la séance, mais l'arrêt de celle-ci les plongeait dans un désarroi brutal, les confrontait à un sevrage impossible, pour la raison que la distinction du dehors et du dedans et le sentiment de la continuité de leur existence, étaient loin d'être assurés chez ces patients ; le paradoxe d'une cure qui ne comblait réellement leur manque que pour aussitôt les priver portait leur dépression à son paroxysme. C'est le genre de paradoxe qui peut rendre fou !..." (p.86)*

**Freud** Les travaux ou l'expérience d'Anzieu sur les groupes, le psychodrame, les thérapies familiale ou de couple démontrent le même souci de recherche, de renouvellement, mais aussi de prudence et de démarquage des faiseurs.

On pourrait encore rapporter ses jugements sur Freud, auquel il a consacré un travail considérable : *l'autoanalyse de Freud*. Freud n'a pas tout défriché certes. Mais combien ne supportent pas qu'il ait effectué une découverte aussi colossale que celle de l'inconscient. Même sagesse sur la féminité, le rapport mère-enfant, l'amour. Dans le tohu - bohu où les charlatans et les gourous battent l'estrade, les entretiens d'Anzieu sonnent vrai et sain comme le rire d'un honnête homme.

(1) Didier Anzieu. *Une Peau pour les Pensées*. Entretiens avec Gilbert Tarrab. Ed. Clancier-Guenaud. 1986, 187 p.

*Pour ceux qui aiment à s'écrier : ah ! cette nouvelle génération !, cette réponse d'Anzieu : "De toute façon, il faut trois générations pour faire un névrosé : la relation inconsciente des géniteurs à leurs propres parents se répète ou s'inverse avec leurs enfants" (p.121)*

**Le Basler Express**, édité par Ringier, paraîtra à Bâle pendant les dix jours de la Foire. Il aura deux éditions quotidiennes et sera imprimé dans la halle des médias. Les pages entières seront transmises par câbles depuis l'imprimerie d'Adligenswil. S'agit-il d'un essai technique ? d'un test sur le marché bâlois dominé par la *Basler Zeitung* ? ou d'une opération de prestige ?

Des entreprises économiques bernoises ont participé à l'augmentation du capital de la radio locale ExtraBe. Quelques noms : Halser, Banque populaire suisse, Mobilère assurances, la Bernoise assurances. Après l'hebdomadaire gratuit *Berner Bär*, l'économie bernoise aura donc en quelque sorte "sa" radio.

La revue française *Aurement* publiera, en avril, un numéro consacré à neuf villes de Suisse, présentées chacune par un auteur différent : Berne par Gaston Cherpillod, Fribourg par Nicolas Bouverier, Genève par Alfred Eibel, Lausanne par Christophe Gallaz,

## ECHOS DES MEDIAS

La Chaux-de-Fonds par Eric Jeannet, Lugano par Pierre-André Stauffer, etc. *L'Hebdo* a commandé ferme 5 000 exemplaires qu'il espère revendre à ses propres lecteurs.

Le groupe Zurivision (Ringier, Roger Schawinski) va déposer une demande pour émettre pendant les prochaines élections cantonales zurichoises. Comme pour les essais précédents (voir DP 810 et 811), la diffusion se ferait sur le réseau câblé.

Depuis le 7 décembre 86, date du lancement du *Neues Sonntags Blatt*, la maison Ringier effectue le lundi et le mardi des sondages sur un échantillon de 500 personnes pour mesurer la pénétration des deux, puis des trois journaux du dimanche suisse alémaniques. Les chiffres, publiés dans l'édition du 30 janvier de la *Wochenzeitung*, parlent d'eux-

mêmes : *Sonntags Blick* est resté relativement stable autour des 750 000 lecteurs, avec une pointe à 843 000 le 11 janvier et un plancher à 712 000 le 25 du même mois. Le *Neues Sonntags Blatt* souffre d'une érosion constante de son lectorat : si la première édition du 7 décembre a touché 468 000 personnes, les chiffres suivants accusent une baisse régulière : 465, 324, 260, 185 et finalement 169 000 pour l'édition du 25 janvier. La *Sonntagszeitung*, quant à elle, marche plutôt bien, la pénétration du premier numéro (11 janvier) était de 398 000, elle est ensuite passée à 450 puis à 461 000 (25 janvier). Ces chiffres sont naturellement des approximations, ils indiquent que chaque exemplaire est lu par 2,2 personnes.

A ce sujet, on peut également rappeler que le monopole du *SonntagsBlick*, entamé par l'apparition récente de ses deux concurrents, était en fait un phénomène relativement récent. Il avait commencé le 18 juillet 82, date de la disparition d'une *Sonntags Zeitung*, publiée à Berne par la *Berner Zeitung*.

Une nouvelle loi d'organisation des communes est prête pour les débats parlementaires au Tessin. Une certaine harmonisation des concepts de gestion est envisagée. C'est ainsi que les Exécutifs n'auront plus que trois à sept membres alors que plusieurs communes ont actuellement des municipalités de neuf et même de onze membres, comme Mendrisio et Airolo.

## EN BREF

Les professions des relations publiques intéressent beaucoup les femmes. Une liste de fin décembre 1986 des nouveaux Assistants en relations publiques avec brevet fédéral comprend seize femmes et deux hommes. Ceci concernant la Suisse romande.

A Köniz (BE), le Conseil général (législatif) sera présidé cette année par une femme, Madame Dora Deluc. La *Berner Zeitung* juge utile de faire remarquer que le dialecte saint-gallois sera la langue utilisée par la présidente qui n'a pas pu s'adapter au "Berntütsch".

La banque Julius Bär, Zurich, Londres et New-York, publie un rapport hebdomadaire. Celui du 15 janvier 1987 était consacré à la conception du monde des intellectuels de gauche. Pourquoi pas ?

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

# Initiatique et envoûtant

"Ce n'est pas nous qui l'avons dit", titre *La Nation* du 3 janvier :

"L'émission de la *Courte échelle* du samedi 20 novembre était consacrée à l'objection de conscience. La présentatrice introduit le sujet : 'les non-voyants ... heu, pardon, les non-violents ...'"

Autrement dit, les objecteurs de conscience, les partisans de la non-violence sont des aveugles.

Voilà qui me paraît très vrai. Les Anciens avaient sur les aveugles quelques idées intéressantes. Homère était aveugle. Les devins, Calchas et Tirésias, l'étaient aussi.

"Dieu ne m'a jamais beaucoup inspiré" fait dire à son Créon André Gide (dans cette pièce qui s'intitule *Oedipe*). Et Tirésias de lui répondre : "Il n'inspire tout à fait bien que les aveugles."

Les rédacteurs de *La Nation*, quant à eux, ne sont pas aveugles. On ne le voit que trop ...

*Le Matin* du 25 janvier, citant une enquête de la *Sofres*, nous fait des révélations bouleversantes sur la sexualité des Françaises et des Français :

"Si l'on en croit (le sondage de la *Sofres*), Français et Françaises sont plutôt de bons amants : 25 % des personnes interrogées - hommes et femmes - estiment que, lors de leurs rapports, leur partenaire 'jouit toujours' ; 24 % qu'il 'jouit en règle générale' et 22 % qu'il 'jouit presque toujours'."

*Le Matin* ne nous dit pas, malheureusement, quel pourcentage des interrogés - et des enquêteurs - doit être classé parmi les débiles légers, quel parmi les débiles profonds ! Vous argumenterez que la réponse coule de source et que cela va sans dire - je vous répondrai, comme Talleyrand, que cela va encore mieux en le disant !

Si nous parlions de choses sérieuses ?

*Le Cône-Elisabeth*, du docteur Jean-Michel Junod, paru à *l'Age d'homme*, est selon moi un livre profondément original et peut-être un grand livre !

(Le docteur Jean-Michel Junod, que vous ne confondrez pas avec le romancier Roger-Louis Junod, auteur des *Enfants du Roi Marc* - ni l'un, ni l'autre n'auraient d'ailleurs lieu de se sentir offensés de votre confusion - est l'auteur d'une

demi-douzaine de romans fort estimables, et récemment (11 janvier), il a signé dans *24 heures* une lettre de lecteur intitulée *Un héros*, consacrée à Louis Haeffliger, qui, désavoué par l'officialité, sauva à lui tout seul 60 000 déportés du camp de Mauthausen en mai 1945...)

Roman initiatique qui rappelle par certains côtés *L'Herméneute* ou *Le Livre de Cristal*, de Claude Delarue, *Le Cône-Elisabeth* nous raconte l'épopée, la quête d'un médecin qui tente de parvenir jusqu'à une montagne mystérieuse, en pleine forêt amazonienne, qui ne figure sur aucune carte, mais que plusieurs voyageurs ont aperçue - certains payant de leur vie leurs efforts pour en approcher... Et puis il suit à la trace une infirmière de son service, dont il s'est épris et qui paraît être parvenue au but !

Roman très envoûtant, et dont la force me semble résider entre autres dans le fait que l'auteur résiste à la tentation de résoudre l'énigme (au contraire de ce beau film, *Le Nom de la Rose*, quelque peu aplati, à mon goût, par la solution du mystère) : nous ne saurons jamais le dernier mot, et si le héros retrouve celle qu'il aime et le maître-mot qu'il poursuit !

JC

## DP Domaine Public

Rédacteur responsable :

Jean-Daniel Delley

Rédacteur : Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro :

Jean-Pierre Bossy

André Gavillet

Yvette Jaggi

Wolf Linder

Charles-F. Pochon

Point de vue :

JeanLouis Cornuz.

Abonnement :

63 francs pour une année

Administration, rédaction :

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél : 021 / 22 69 10 CCP : 10 - 15527-9

Composition et maquette :

Domaine Public

Impression :

Imprimerie des Arts et Métiers SA

# DOMAINE PUBLIC - INDEX 840 - 849

Vingtième livraison de l'index (tous les dix numéros) des textes parus dans ces colonnes.

Cette semaine, DP 840 (13.11.86) à DP 849 (29.01.87).

## Organisation politique, démocratie

- 840 Printemps sous la Coupole (WL)
- 841 Fribourg - Ca bouge lentement (cfp)
- 841 Conseil fédéral - Doucement les femmes (yj)
- 842 Une thèse sur Max Weber - La gauche entre espoir et pragmatisme (wl)
- 842 La politique "étrangère" des Grisons (cfp)
- 843 Candidate têtue - Judith Stamm parle clair (jd)
- 843 Réactions - noir ou blanc ? (réd.)
- 843 Votations du 7 décembre - Arguments démagogiques (jd)
- 844 Votations fédérales - Attention, une attitude peut en cacher une autre (jd)
- 845 La continuité sans le changement (JD)
- 845 Un certain art de ne rien dire (jd)
- 845 Berne - Quand votent les Bourgeois (cfp)
- 845 Pour une Suisse plus solidaire (rg)
- 846 Pas d'argent, pas de partis (WL)
- 846 Session d'hiver des Chambres fédérales - La démocratie se dégrade (réd. - jd)
- 846 Le bon choix (jd)
- 847 Le Gouvernement par ordonnances (YJ)
- 847 Arnold Koller n'y restera pas - Qui veut du DMF ? (jd)
- 849 Le peuple jurassien et son unité politique (AG)
- 849 Bernard Ziegler aux T.P.G. - Dénoncer la "formule magique" (jd)

## ETRANGER

- 843 Pour une solidarité critique (FB)
- 844 Bâle, port rhénan, porte de l'Europe (AG)
- 845 Aide au développement - Des propositions concrètes (réd.)
- 845 Hexagonalement - Leçon française (ag)
- 846 Suite à l'éditorial sur le Nicaragua - De nombreuses réactions (réd.)
- 846 Sélection de livres sur le tiers monde (ag)
- 848 Vente d'armes - La Suisse aussi ?
- 848 Mythologies - Le développement : pour quoi faire ? (C. Dubuis)
- 849 Coopération au développement - La Suisse fait bande à part (mam)
- 849 Nicaragua - Où êtes-vous Messieurs ? (réd.)
- 849 Nucléaire et Jeux olympiques - Les inquiétudes des Savoyards (mam)

## Economie

- 840 Des actionnaires de l'UBS demandent des comptes (mam)
- 841 Sandoz a brûlé mais ses cours ne flambent pas (réd.)
- 841 La planification importée (ag)
- 842 On ne fabrique (presque) plus, on vend (YJ)
- 842 Ca n'est pas du cinéma
- 845 Paolo Bernasconi à Naples - Les "machines à laver" de la pègre internationale (mam)
- 846 Politique agricole - Le changement au bout d'un long sillon (yj)
- 847 Sondage en Suisse alémanique - Croissance et morosité (mam)
- 848 Produits sud-africains : boycott non politique - Mais boycott quand même (mam)
- 849 Tourisme suisse - La peur du terrorisme et l'attrait des paysages (yj)

## Environnement, infrastructure

- 840 Tchernobîle - La vie dont le souffle est celui des enfants (yj)
- 840 Recyclage des déchets (4) - Genève : trouver un nouveau système de gestion des ordures ou doubler l'usine des Cheneviers tous les 15 ans (esp)
- 841 Une question de survie (JD)
- 841 Tchernobîle - On en cause ou pas (yj)
- 841 Ecologie, responsabilité, information et bla, bla, bla...
- 841 L'engrenage des pesticides (jd)
- 842 Pour Pierre Lehmann, la défense de l'environnement commence dans notre propre jardin - Nous n'avons qu'une seule terre (mam)
- 842 Un combat où chaque arbre compte (mam)
- 844 Couche d'ozone - quinze ans de perdu (rl)
- 844 Villes et nature - Qu'elle serait verte ma vallée ... (C. Dubuis)
- 844 Massacre à la tronçonneuse (mam)
- 844 Jeux olympiques vaudois : le cri d'alarme du WWF - Touche pas à ma Vallée (mam)
- 844 Compostage des déchets - Un point de départ pour l'agriculture de demain (jd - réd.)
- 845 Veuillez parler à mon porte-monnaie, ma conscience est malade (jd)
- 845 Chimie - Sourds et aveugles (jd)
- 847 Après-Sandoz - L'échancier réformiste (ag)
- 847 Forêt - Bûcherons recherchés (ag)
- 848 Forêt thurgovienne bien entretenue - Et pourtant elle meurt (mam)
- 849 L'écologie à petits pas

## ENERGIE

- 844 Verbois nucléaire - Les moyens d'un refus (fb)
- 845 Initiative anti-nucléaire - Des signatures comme s'il en pleuvait (mam)
- 848 Déchets radioactifs - La CEDRA recalée (mb)
- 849 Un livre - Que font les Cantons pour économiser l'énergie ? (wl)
- 849 Centrale nucléaire de Beznau - On double la mise (mam)

## TRANSPORTS

- 840 Economie romande - Sans arrêt à Yverdon (ag)
- 840 Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Il y aura aussi des trains (mam)
- 844 Conseil national - Le vert en trompe-l'oeil (jd)
- 847 Argovie prend le train en marche (mam)

## Politique sociale

- 840 Conducteurs de trans bernois - Le stress est-il monnayable ? (cfp)
- 842 Formation professionnelle - Les idées courtes des Arts et Métiers (jd)
- 842 Réalités sociales - Politique de la santé (ag)
- 842 Egalité hommes-femmes face à l'AVS - Prenez la Constitution au sérieux (jd)
- 843 Assurance maladie, un feuillet en guise de thérapie (jd)
- 843 L'économique et le social (jd)
- 843 Les tribulations d'une révision (jd)
- 843 Syndicats - 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 (ag)
- 845 Relations Etat-citoyens - L'exemple de nos voisins (cfp)
- 848 L'accord FTMH / ETA (suite) (ag)
- 848 Postes genevoises - Les fonctionnaires aussi mal servis que les clients (jd)

## Médias, divers

- 840 Presse lémanique - encore une précision (J.-P. Chenuaux)
- 840 Foot et TV - On marche au pas (jd)
- 841 Loi vaudoise sur la presse : rectification (unz)
- 841 Six cents journaux alternatifs en RFA (cfp)
- 842 Droit de réponse (F. Masoni)
- 843 Emois, et moi et moi - La décadence assumée (yj)
- 844 Une lettre toute neuve (mam)
- 846 Jean-Claude Nicole à Monthey - Où l'on reparle de la Suisse et du Main (mam)
- 846 La presse de gauche au Tessin - Une foison de titres (rg)
- 847 Numéro spécial de *Traktandum* - La Suisse innovatrice (jd)
- 847 Cinq journaux du dimanche en Suisse - Le marché décidera (ebo - cfp)
- 848 Cette presse qui se vend deux fois (FB)
- 848 L'avenir de la radio-TV mis en loi (yj)
- Echoes des médias : 841, 842, 844, 845, 848, 849

## CULTURE

- 840 Musée de l'Elysée - Regards sur le monde (C. Dubuis)
- 841 Prix littéraires - Deux auteurs romands distingués (hg)
- 842 Colloque Claude Simon à Genève - Réflexions en marge (C. Dubuis)
- 843 Prix littéraires - N'oublions pas la périphérie
- 844 Théâtres romands - L'alliance des "petits" (mam)
- 846 Un livre - Fixage mortel (ag)
- 847 Littérature romande - une identité plus vaste que le bassin lémanique (eb)
- 849 Pietro Sarto à Vevey - La lithographie : image-Protée (C. Dubuis)

## JEANLOUIS CORNUZ

- 840 Encore le dixième ciel
- 841 On brade les principes
- 842 Noir ou blanc, à qui se fier ?
- 843 De l'éducation
- 844 Le tiers monde ou la prison
- 845 Il n'y avait pas de quoi rire
- 846 Une production remarquable
- 847 Une authenticité poignante
- 848 Littérature subversive
- 849 Encore un grand livre

## L'INVITE DE DP

- 841 Charge fiscale : deux ou trois choses que l'on sait d'elle (J.-P. Ghelfi)
- 843 Kurt Furgler, sans totem ni tabou (B. Kappeler)
- 845 Du danger de faire les enfants dans des gobelets (Ph. Bois)
- 847 Le prix des armes (J.-C. Lambelet)
- 849 Valeur d'un homme ou valeur de l'homme ? (C. Raffestin)

## DIVERS

- 845 Jeux d'hiver 1994 : Rectification (mam)
- 845 A nos lecteurs - Joyeux fêtes (réd.)
- 847 Humeur - Les magistrats qui balisent Genève (fb)
- 848 Neige sur la ville - Elle n'amuse que les enfants (jd)
- 848 Une alliance discrète et solide (cfp)
- 849 Le temps de quoi faire (ag)
- 849 Les jolies colonies de vacances (mam)
- En bref : 840, 841, 842, 844, 847,

# Nouveau projet-mammouth ...

■ (jd) L'idée d'une agglomération genevoise de 800 000 habitants est aujourd'hui abandonnée. Ou du moins n'est-elle plus ouvertement prônée. Discours et programmes politiques préconisent plutôt une croissance qualitative, sans d'ailleurs que le contenu de cet adjectif soit clairement explicité.

Mais les programmes ont bien de la peine à marquer la réalité de leur empreinte. Favorisé par une situation financière saine, le développement des infrastructures se poursuit à un rythme soutenu: le territoire genevois est le plus grand chantier du pays. Et l'option du qualitatif n'empêche pas les autorités de saisir chaque occasion pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et la création de places de travail, malgré l'assèchement du marché de l'emploi.

L'actualité récente illustre le peu de poids des déclarations d'intention lorsqu'un projet précis se présente. L'UBS a décidé de regrouper ses activités administratives; dans ce but elle a acquis des terrains dans la zone industrielle des Acacias. Mais les bâtiments prévus sont situés en partie dans une zone réservée aux activités secondaires, et de part et d'autre d'une rue. D'où l'intervention du Grand Conseil qui doit modifier le régime des zones et octroyer une concession d'utilisation du domaine public afin que l'UBS puisse relier ses bâtiments sous et au-dessus de la rue.

Le projet représente un investissement de 420 millions de francs pour 3000 places de travail, dont 1200 prévues pour le développement à moyen et long terme. Certes, le droit d'intervention du Grand Conseil dans cette affaire est en quelque sorte accidentel, justifié par la situation et la configuration de la parcelle. Néanmoins, l'occasion était bonne de débattre et de fixer quelques options en matière de développement du canton. Cette occasion, le Législatif n'a pas cru bon de la saisir et a expédié l'affaire au pas de charge.

Pourtant le rapport de minorité, rédigé par un député écologiste, pose toute une série de questions de première importance. Le rôle du tertiaire à Genève (plus de 75% des em-

ploi); l'absence d'un réservoir de main-d'oeuvre sur le territoire cantonal et les problèmes de logement et de transports liés à la création de nouveaux emplois; l'impact d'un projet de cette importance sur le prix des terrains et la difficulté pour les petites entreprises industrielles et artisanales de résister à cette concurrence; la conception architecturale du projet qui impose l'utilisation d'un niveau entier en sous-sol pour les installations de climatisation, grandes consommatrices d'énergie; la construction de cinq niveaux en sous-sol qui va porter atteinte à la nappe phréatique superficielle et où une soixantaine de personnes seront occupées à demeure; une liaison dite "technique" en sous-sol, mais dont

## ... quand on pourrait décentraliser

■ (wl) Selon les spécialistes qui y travaillent, l'essor des télécommunications est appelé à modifier totalement notre vie quotidienne et à bouleverser le rythme "métro-boulot-dodo" des grandes agglomérations.

C'est ainsi qu'une bonne partie des bureaux situés au centre des villes pourraient être remplacés par des postes de travail en banlieue ou même en zone rurale, grâce à la télébureautique qui rendra superflu le mouvement pendulaire. Achat à distance et télé-banking remplaceront les grandes expéditions au supermarché. Managers et politiciens se "rencontreront" par télé-conférence. Les petites entreprises, même en région de montagne, auront le vent en poupe: reliées entre elles par un réseau dense de télécommunications, elles pourraient profiter de tous les avantages des "grandes boîtes" sans souffrir de leur inertie. Science-fiction ou perspectives réalistes? Un groupe de chercheurs de l'EPFZ a décidé d'explorer ces voies nouvelles. Leur projet, baptisé MANTO (1), est une exploration théorique avec expérimentations pratiques des potentiels des télécommunications et de leur influence possible sur le développement futur de l'habitat, de l'urbanisation et des transports en Suisse. Prudents

les dimensions - 21 mètres de haut, 53 de long et 12 de large - constituent manifestement un usage abusif du domaine public.

Le rythme forcené de la procédure laisse l'observateur perplexe. Dépôt des projets de loi par le Conseil d'Etat le 19 décembre; unique séance de commission le 7 janvier, rédaction rapide du rapport pour que le Grand Conseil puisse se prononcer en janvier encore. Visiblement l'UBS est pressée. La commission parlementaire a adopté la modification de zone - 7 janvier - avant même l'échéance du délai de recours prévue par la loi sur l'aménagement du territoire - 15 janvier. Ce qui en dit long sur l'importance attribuée par les députés à d'éventuelles oppositions.

Espérant ouvrir le débat escamoté par le Grand Conseil, le parti écologiste genevois a décidé de lancer le référendum.

comme la prophétesse grecque qui a donné son nom à leur projet, les auteurs du rapport ne prétendent pas que les nouvelles technologies trouveront leur marché avec certitude: deux des trois scénarios proposés décrivent une Suisse de l'an 2025 qui serait restée sceptique, voire réticente à l'égard des télécommunications.

En attendant, et dans l'avenir immédiat, les nouvelles technologies pourraient permettre la déconcentration de nombreux postes de travail dans le tertiaire. Les obstacles et les résistances semblent devoir venir du milieu économique, particulièrement de l'attitude des managers et des employés. Concentration spatiale, concentration des décisions et du contrôle économique et social forment aujourd'hui le modèle dominant dans le tertiaire. Dans quelle mesure les chances nouvelles qu'offrent les télécommunications parviendront-elles à faire leur chemin dans cet édifice rigide? Autre question, les techniques nouvelles serviront-elles au développement ou à la dégradation des relations humaines? La discussion est ouverte.

(1) MANTO publiera, en février, une version française de son rapport final. S'adresser à: Projekt MANTO, Institut IVT, ETH Hönggerberg, 8039 Zurich.